INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 26 avril 2022**

* Les marchés actions européens ont fini en repli, les investisseurs faisant preuve de nervosité avant la publication ce soir des résultats d'Alphabet, maison-mère de Google, et de Microsoft. L'indice CAC 40 a clôturé en repli de 0,54% à 6 414,57 points tandis que l'EuroStoxx50 a cédé 0,85% à 3 725,63 points. Le rouge était également la couleur à la mode à Wall Street où l'indice Dow Jones perdait 1,60% vers 17h30. Le Nasdaq Composite était plus affaibli : -3,06%.
* Les investisseurs craignent les publications de ces grands noms de la technologie car les sanctions pour des résultats décevants peuvent être parfois très lourdes. Netflix a ainsi décroché de plus de 30% en une séance la semaine dernière après avoir enregistré une baisse inattendue du nombre de ses abonnés.
* Une performance inférieure aux attentes d'Alphabet et de Microsoft aurait des conséquences bien plus importante pour le marché du fait de leur stature dans le monde de la technologie et de leur statut de " méga cap ". Le premier pèse plus de 1 500 milliards de dollars en Bourse et le second, plus de 2 000 milliards de dollars.
* Aujourd'hui, les bourses européennes ont été animées par les résultats des entreprises. Dans le secteur bancaire, Santander et HSBC ont présenté des profits plus élevés que prévu. Le groupe pharmaceutique Novartis et le spécialiste de l'intérim Randstad ont aussi surpris favorablement.
* Les prix de l'énergie et de l'alimentation reterseront à des niveaux historiquement élevés jusqu'à la fin de 2024, estime la Banque Mondiale dans un rapport publié mardi. Selon l'institution internationale, l'énergie devrait augmenter de plus de 50% en 2022 avant de diminuer en 2023 et 2024, avec notamment un baril de Brent annoncé à 100 dollars en moyenne cette année, puis de 92 dollars l'an prochain. Le blé devrait quant à lui augmenter de plus de 40% en 2022 pour atteindre un niveau record en termes nominaux, et les métaux sont attendus en hausse de 16%.

"Les marchés des produits de base subissent l'un des plus grands chocs d'approvisionnement depuis des décennies en raison de la guerre en Ukraine", a déclaré Ayhan Kose, directeur du groupe Perspectives de la Banque mondiale, qui produit le rapport Perspectives.

"L'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie qui en résulte a un coût humain et économique considérable, et risque de freiner les progrès en matière de réduction de la pauvreté. La hausse des prix des produits de base exacerbe les pressions inflationnistes déjà élevées dans le monde entier."

* La Banque de Hongrie n'a pas réservé de surprise aux observateurs en resserrant sa politique monétaire de 100 points de base. Son principal taux directeur passe ainsi à 5,40%. " De forts effets négatifs sur l'offre sont susceptibles d'augmenter encore l'inflation au deuxième trimestre de 2022 " a-t-elle prévenu. La Banque de Hongrie souligne que l'évolution de l'inflation en 2022 dépendra principalement des effets de la guerre et des sanctions sur les marchés des matières premières, ainsi que des réponses des gouvernements à cette situation extraordinaire.

L'inflation devrait revenir dans la marge de tolérance de la Banque centrale au second semestre 2023 avant d'atteindre l'objectif de 3 % de la Banque centrale au premier semestre 2024.

En fin d'après-midi, l'euro gagne 1,10% à 376,31 forints hongrois.

* L'indice S&P Case-Shiller des prix immobiliers dans les 20 principales agglomérations américaines a progressé de 20,2% en février sur un an. Les économistes tablaient sur une hausse de 19% après +18,9% en janvier.
* Les commandes biens durables aux Etats-Unis ont progressé de 0,8% au mois de mars par rapport à février, soit un peu moins qu'attendu par les analystes (+1%). Le mois précédent, elles avaient reculé de 1,7% (révisé). Hors automobile, les commandes ont grimpé de 1,1%, alors que le consensus visait seulement +0,6% (-0,5% en février), et hors défenses, elles ont progressé de 1,2% (-2,1% en février).

**SOCIETES**

* A Paris, les investisseurs ont bien accueilli la performance d'Orange et ils ont sanctionné les perspectives prudentes de Forvia (ex-Faurecia).

* Orange a gagné 1,02% à 11,25 euros par action sur un marché parisien en baisse. L'opérateur télécoms a réalisé un chiffre d'affaires sur les trois premiers mois de l'année de 10,58 milliards d'euros, en hausse de 0,7% en organique, pour un consensus de 10,56 milliards. La légère croissance a été tirée par l'Afrique et le Moyen-Orient, qui a progressé de 8,7% en organique à 1,668 milliard d'euros (contre 1,629 milliard attendus).

La France a quant à elle connu un repli de 0,7% à 4,386 milliards d'euros, pour un consensus de 4,382 milliards, n'ayant pas réussi à compenser le déclin du Wholesale par l'accélération des services de détail.

Le chiffre d'affaires de l'Espagne, son second marché, est lui aussi ressorti en retrait, de 4,6%, "mais les services de détail poursuivent leur amélioration", précise Orange. Les autres pays d'Europe sont restés stables.

Par ailleurs, il est à noter que l'activité de Totem, la division d'Orange spécialisée dans la gestion des tours de télécommunication, a vu son chiffre d'affaires trimestriel publié pour la première fois: celui-ci a enregistré une croissance de 12,2% à 161 millions d'euros. Une initiative qui laisse "supposer une évolution capitalistique au cours des prochains mois/trimestres", selon Invest Securities.

L'EBITDAaL, c'est-à-dire l'excédent brut d'exploitation après loyers, un indicateur clé dans le secteur des télécoms, s'est élevé à 2,62 milliards d'euros, en hausse de 1%. De quoi permettre à l'opérateur de confirmer son objectif de le voir croître de 2,5% à 3% en 2022.

* Il y a de l’eau dans le gaz entre Alstom et Bombardier. Le désaccord concerne l’acquisition par le groupe français des activités ferroviaires du groupe canadien (Bombardier Transport). Alstom a ainsi déposé une demande d'arbitrage devant la Chambre de Commerce Internationale. « La demande est dirigée contre Bombardier Inc. et porte sur le manquement à certaines dispositions contractuelles de l'accord de vente en date du 16 septembre 2020 », explique Alstom.

En Bourse, les investisseurs ont manifesté leur inquiétude. Alstom a accusé le plus lourd repli du CAC 40, avec une baisse de 5,90% à 20,57 euros.

Les procédures d'arbitrage étant confidentielles, Alstom indique qu'il ne fera pas d'autres commentaires pendant cette procédure.

De son côté, Bombardier a assuré qu'il avait " des raisons légitimes de se défendre contre la réclamation d'Alstom " et qu'il avait " l'intention de le faire avec vigueur ".

En parallèle, le groupe canadien rappelle qu'il a aussi l'intention de contester certains ajustements du prix d'achat qui ont fait en sorte que le produit tiré de l'opération s'est avéré moins élevé que prévu. Rappelons qu'Alstom a fait l'acquisition de Bombardier Transport pour 5,5 milliards d'euros, contre une fourchette initiale de 5,8 à 6,2 milliards d'euros.

Le groupe canadien estime que la procédure arbitrale pourrait s'étendre sur plusieurs années.

Au final, Bombardier indique qu'il est assujetti à des obligations en matière de confidentialité et s'abstiendra donc de commenter davantage cette procédure à moins d'y être tenue selon les lois applicables.

* Bigben a chuté de 9,27% à 13,50 euros, soit l’une des plus fortes baisses du marché SRD, sa filiale spécialisée dans les jeux vidéo et les accessoires, Nacon (-4,47% à 5,77 euros) ayant lancé un avertissement sur ses résultats. Sur l’exercice 2021/2022, clos fin mars, le chiffre d’affaires de cette dernière est tombé dans le bas de la fourchette d’objectifs. Il a baissé de 12,3% à 155,9 millions, le décalage de plusieurs jeux ayant entraîné une baisse de 25,6% de l’activité au dernier trimestre. Nacon visait un chiffre d'affaires compris entre 150 et 180 millions d'euros.

Du fait de cette faiblesse, Nacon prévoit sur cet exercice, un résultat opérationnel courant compris entre 17 et 19 millions d'euros contre aux environs de 20 millions d'euros auparavant.

" C'est surtout sur 2022/23 que Nacon (tout comme l'ensemble du secteur) est attendu et sur ce point, la confirmation des objectifs est rassurante, même s'il faudra attendre le 30 mai pour appréhender la séquence. Cette dernière sera cruciale, alors que la concurrence sera féroce avec de très nombreux lancements de jeux annoncés par tous les acteurs du secteur " a commenté Invest Securities.

Nacon a par ailleurs réitéré son objectif de réaliser sur l'exercice 2022/2023 un chiffre d'affaires compris entre 250 et 300 millions d'euros avec une marge opérationnelle courante supérieure à 20%. " La quantité et la qualité des jeux attendus sur 2022/2023 auront un effet ‘ booster ‘ sur l'activité de ce nouvel exercice ", a souligné la société.

Le chiffre d'affaires annuel de Bigben a, lui, reculé de 5,8% à 275,7 millions d'euros.

* C’est l’heure d’un premier bilan pour Orpea. Après le séisme qu’avait représenté la publication du livre « Les Fossoyeurs », l’exploitant d’Ehpad avait confié une mission d’évaluation indépendante aux cabinets Grant Thornton et Alvarez & Marsal portant sur les graves accusations dont il faisait l’objet. Un point d’étape vient d’être rendu public. Sur une place parisienne dans le vert, le titre Orpea a abandonné plus de 8% à 31,60 euros.

Grant Thornton et Alvarez & Marsal expliquent que " les constatations préliminaires que nous formulons dans ce document, sous réserve de toutes les investigations restant à réaliser à ce jour, conduisent à identifier l'existence de rabais, remises et ristournes consenties y compris par des fournisseurs de produits financés sur fonds publics, des déclarations erronées des comptes d'emploi aux autorités de tutelle, la non-conformité dans la contractualisation de CDD et le recours à des intermédiaires y compris à un ancien préfet ".

" En revanche, elles ne permettent pas à ce jour de confirmer l'existence d'un système conduisant à des situations régulières de pénuries sur la fourniture de protections ou d'un système de rationnement sur la restauration ", ajoutent les deux cabinets.

Concernant le niveau d'effectifs disponibles pour prendre en charge les résidents, les constatations de Grant Thornton et Alvarez & Marsal ne permettent pas de confirmer à ce jour l'existence, sur la période 2019 à 2021, d'un système visant à organiser de manière délibérée une situation de sous-effectif afin d'optimiser les profits du groupe Orpéa.

Les deux cabinets constatent toutefois que le processus budgétaire mis en œuvre et le pilotage de l'activité présentent des défauts d'approche et de conception qui, associés à une contrainte forte sur des objectifs de marge et de contrôle de la masse salariale globale des Ehpad, conduisent à un niveau de contrainte pour les Etablissements provoquant régulièrement des situations de sous-effectif.

" Nous poursuivons nos travaux avec l'objectif d'apporter des conclusions définitives sur le plus grand nombre possible d'allégations d'ici à la fin du mois de juin ", ont conclu Grant Thornton et Alvarez & Marsal.

Face aux " circonstances exceptionnelles actuellement traversées par la société ", Orpea a décidé de reporter la publication de ses comptes annuels au 13 mai prochain. Le chiffre d'affaires du premier trimestre sera dévoilé au même moment.

* Le groupe Lagardère n'a pratiquement pas bougé en bourse (+0,16% à 25 euros) après la publication de son chiffre d'affaires au premier trimestre 2022. Celui-ci s'est élevé à 1,3 milliard d'euros, soit une progression de 44% en données publiées et de 38% en données comparables. Cet écart entre les données publiées et comparables s'explique cependant par un effet de change favorable de +40 millions d'euros essentiellement lié à l'appréciation du dollar américain, et par un effet de périmètre positif de +20 millions principalement lié à l'acquisition de Workman Publishing.

Dans l'ensemble, l'activité a été portée par la reprise du Travel Retail, qui a pu bénéficier du retour du trafic aéroportuaire. La division de Lagardère qui gère notamment les magasins "duty-free" a connu en effet une croissance de 103,4% en données publiées (+96,8% en comparable), à 694 millions d'euros, en dépit du variant Omicron. Elle est ainsi redevenue la première activité du groupe.

"Le début de l'année 2022 vient confirmer la dynamique de reprise enregistrée en fin d'année 2021", écrit Lagardère, même si le niveau d'activité du Travel Retail n'a pas encore retrouvé son niveau pré-pandémie (-28,7% par rapport au premier trimestre 2019).

Le Publishing, désormais seconde activité du groupe, a progressé pour sa part de 8,7% (+1,4% en comparable) à 554 millions d'euros. "Ceci traduit un niveau élevé d'activité après une dynamique sans équivalent enregistrée ces deux années précédentes; on note toutefois une tendance moins favorable pour le marché de l'édition en mars", explique le géant de l'édition. Le chiffre d'affaires de Publishing est attendu stable en 2022.

**ANALYSES**

* Ce n'était jamais arrivé sous la Ve République : le président de la République pourrait entamer son mandat dans une économie en panne. Et risque d'affronter dans la foulée une récession marquée, dont apparaissent des signes avant-coureurs.

Ces derniers mois, l'activité atterrissait pourtant en douceur. Après les confinements de 2020, elle avait rebondi de près de 5 % sur les neuf premiers mois de 2021, puis elle a progressé de 0,7 % fin 2021 et sans doute moitié moins début 2022. Mais la guerre en Ukraine devrait rendre le mouvement plus brutal.

Consommateurs et entreprises vont lever le pied par prudence. Les économistes du FMI prévoient moins de 1 % de croissance pour la France entre la fin 2021 et la fin 2022, chiffre le plus faible de tous les grands pays avancés à l'exception de l'Italie. Le PIB pourrait même se tasser au printemps puis à l'été. Ce qui signerait une récession (définie par convention comme deux trimestres consécutifs de baisse).

Nicolas Sarkozy, François Hollande et Valéry Giscard d'Estaing avaient eux aussi rencontré des vents défavorables, mais plusieurs mois après leur arrivée à l'Elysée. Cette fois, Emmanuel Macron commence son second mandat dans une économie déjà bousculée. A l'inverse de son premier quinquennat, entamé sur une croissance à plus de 2 % et en pleine accélération qui lui avait permis de relâcher la pression budgétaire.

Une récession « technique », comme disent les experts, pourrait constituer le début d'un scénario noir, hélas plus facile à esquisser que lors de ces dernières décennies. Car le retour de la hausse des prix, que la guerre en Ukraine rend à la fois plus forte et plus durable, change la donne. D'abord en ponctionnant massivement les revenus. Ensuite en inversant le levier monétaire, ce qui va bloquer le levier budgétaire.

La flambée des prix du pétrole, du gaz et de nombreuses autres matières premières, sur fond d'embargos et de pénuries, se traduit mécaniquement par des dizaines de milliards d’euros transférés aux pays producteurs. Ces dizaines de milliards vont tout aussi mécaniquement manquer en France, avivant les conflits de répartition et affaiblissant la demande.

Deux batailles vont être rudes. Entre producteurs et consommateurs d'abord. Certaines entreprises, en position de force, pourront répercuter le hausse de leurs coûts, ce qui affaiblira le pouvoir d'achat et donc les dépenses des ménages.

D'autres entreprises ne seront pas en mesure de relever leurs tarifs et prendront donc le choc sur leurs marges, ce qui pèsera fatalement sur leurs investissements. D'autant plus que les taux d’intérêt remontent, que les trésoreries commencent à se tendre et qu'il faudra un moment ou l'autre rembourser les prêts garantis par l’Etat souscrits pendant l'épidémie de Covid.

L'autre bataille promet d'être encore plus dure dans une France où le dialogue social reste médiocre malgré les avancées récentes. Elle opposera employeurs et employés. Avec des hausses de prix dépassant 5 % pour la première fois depuis des décennies, les revendications salariales qui se font déjà entendre ici et là vont prendre une tout autre ampleur.

Les grèves risquent d'éclater dès l'automne, par exemple dans le secteur public, qui n'a guère voté Macron. Elles pourraient faire tache d'huile dans les grandes entreprises où les frustrations ont monté. Les partis populistes rajouteront allègrement de l'huile sur le feu. Le vote d'une loi augmentant l'âge de la retraite aurait le même effet. Le climat social risque alors de devenir insurrectionnel.

Et c'est ici que va se poser la question budgétaire. Car en France, les gouvernants éteignent les embrasements sociaux avec de l'argent public. On l'a encore vu lors du dernier mouvement d'ampleur, celui des « gilets jaunes ». Et le « bouclier tarifaire », créé à l’automne dernier pour protéger les Français du renchérissement du gaz et de l'électricité, coûtera à lui seul près de 20 milliards d'euros en 2022.

Or l'argent public va se raréfier d'un coup car la Banque centrale européenne change de cap. Depuis une décennie, elle menait une politique très accommodante pour tenter de faire remonter la hausse des prix à 2 %. Aujourd'hui, avec une inflation qui s'emballe au-delà de 7 % en zone euro, elle va cesser d’acheter des obligations publiques dès l'été. Et bientôt remonter ses taux d'intérêt.

Au lieu de déverser encore plus d'argent public (le déficit français était le plus élevé de la zone euro avant l'épidémie), le gouvernement risque donc de devoir fermer le robinet. Les analystes de l’agence de notation Scope évoquent une meilleure maîtrise des dépenses de retraite, de santé et d'assurance-chômage. Patrick Artus, l'économiste de la banque Natixis, estime des hausses d’impôt « inévitables ».

Investissements en berne, consommation comprimée, exportations amputées, dépenses publiques affaiblies : le scénario d'une récession profonde pourrait alors s'amorcer, avec des conséquences politiques et sociales imprévisibles. Heureusement, l'avantage, avec le pire, c'est qu'il n'est jamais certain.

**L’AGENDA DU 27 avril 2022**

**8h45 en France**

Moral des ménages en avril

**16h00 aux Etats-Unis**

Promesses de ventes de logements en mars

**16h30 aux Etats-Unis**

Evolution hebdomadaire des stocks de pétrole